

Bretagne : Mégalis stimule les énergies publiques sur les TIC

Lorient – Les quatrièmes rencontres du Net public Breton, co-organisées par Mégalis, le syndicat mixte, et des collectivités territoriales, dont la région Bretagne, se sont tenues ce 28 octobre, à Lorient. Consacrée aux enjeux de la e-administration en Bretagne, la journée a réuni plus de deux cent acteurs régionaux. Objectif : échanger autour de sujets déjà fortement investis, comme les marchés publics dématérialisés, montrer des « bonnes pratiques » notamment portées par des villes comme Rennes, Vannes, Brest ou Lorient ou explorer des sujets plus prospectifs, à l'image du service public sur téléphone mobile.

Le contraste est grand entre l'expertise et les énergies réunies lors des « Rencontres du net public breton », et les résultats de l'enquête de M@rsouin, sur l'utilisation des tics par les communes bretonnes. Le pôle de recherche spécialisé dans les usages des Tics a effectué cette étude au dernier trimestre 2007.

Elle montre que les collectivités territoriales bretonnes n'ont que peu, et fort inégalement, intégré les technologies de l'information dans leur fonctionnement. Au niveau global, 82% des équipes municipales ne diffusent pas de documents préparatoires par voie électronique avant les réunions des conseils municipaux, par exemple. Et un tiers seulement des élus accède à internet depuis la mairie. Les petites communes rurales disposant de peu de moyens sont particulièrement mal équipées, note l'étude.

Motivation...

La communauté de communes de Paimpol-Goëlo, qui regroupe les 20 000 habitants de 9 communes, rentrerait dans cette catégorie, mais n'est pas concernée. Adhérente à Mégalis, elle utilise la plateforme des marchés publics dématérialisés, et transmet ses actes au contrôle de légalité par voie électronique. Lors de la journée du 28 octobre, Didier Naveau directeur général adjoint des services, est venu témoigner d'un engagement dû à la volonté de « *rester dans la course* ». « *Transmettre nos délibérations par voie électronique présente surtout l'avantage de nous pousser à améliorer nos procédures, à les rendre plus rigoureuses. Le même principe est valable pour les marchés publics dématérialisés* ».

Aujourd'hui, en effet, la collectivité n'a pas encore reçu de réponses d'entreprises par voie électronique. Si tel était le cas, de toute façon, il faudrait réimprimer : la trésorerie régionale n'est pas prête à recevoir les pièces justificatives dématérialisées. « *Pour nous, cela aura vraiment un sens lorsque toute la chaîne sera dématérialisée, jusqu'au paiement de la facture, qui représente les deux tiers des mandats* » juge Didier Naveau.

Bref, une forte motivation et un portage politique des projets sont nécessaires, comme le constataient bon nombre des intervenants de la table ronde sur « les stratégies d'organisation des collectivités locales en matière d'administration électronique ». Or, « *De plus en plus d'élus viennent aux Rencontres du net breton* » se félicitait Eric Berroche, président de Mégalis, lors de la conférence de presse précédant l'événement. Un signe qu'ils prennent au sérieux les enjeux de l'administration

électronique. Cependant, « *les élus ont l'intuition plus que la conviction que l'administration électronique représente un enjeu important. Autrement, cela se verrait dans les budgets* » analysait pour sa part Hervé Cornic, secrétaire général du Conseil régional de Bretagne, lors d'une table ronde.

Mégalis regroupe aujourd'hui environ la moitié des communes bretonnes, et Céline Faivre, directrice du syndicat mixte, espère que les autres rejoindront le syndicat mixte d'ici la fin de l'année 2009. Une adhésion qui permettrait de lutter contre la « fracture numérique entre collectivités locales bretonnes », identifiée par l'étude de M@rsouin, et qui dépend notamment de l'engagement des élus.

Les prochaines missions de Mégalis Eric Berroche et Céline Faivre ont présenté les orientations de Mégalis pour l'année 2009. Le syndicat mixte continuera ses actions de formation et d'accompagnement des collectivités dans leurs projets. Par ailleurs, il débutera l'incubation des projets potentiellement mutualisables, avec celui de la gestion de la relation citoyen porté par la ville de Rennes. Enfin, il effectuera des achats groupés pour le compte des collectivités. De plus, le Conseil Régional a demandé à Mégalis d'accompagner les collectivités sur la question particulière de la prise en compte de la problématique du très haut débit dans les travaux de génie civil.